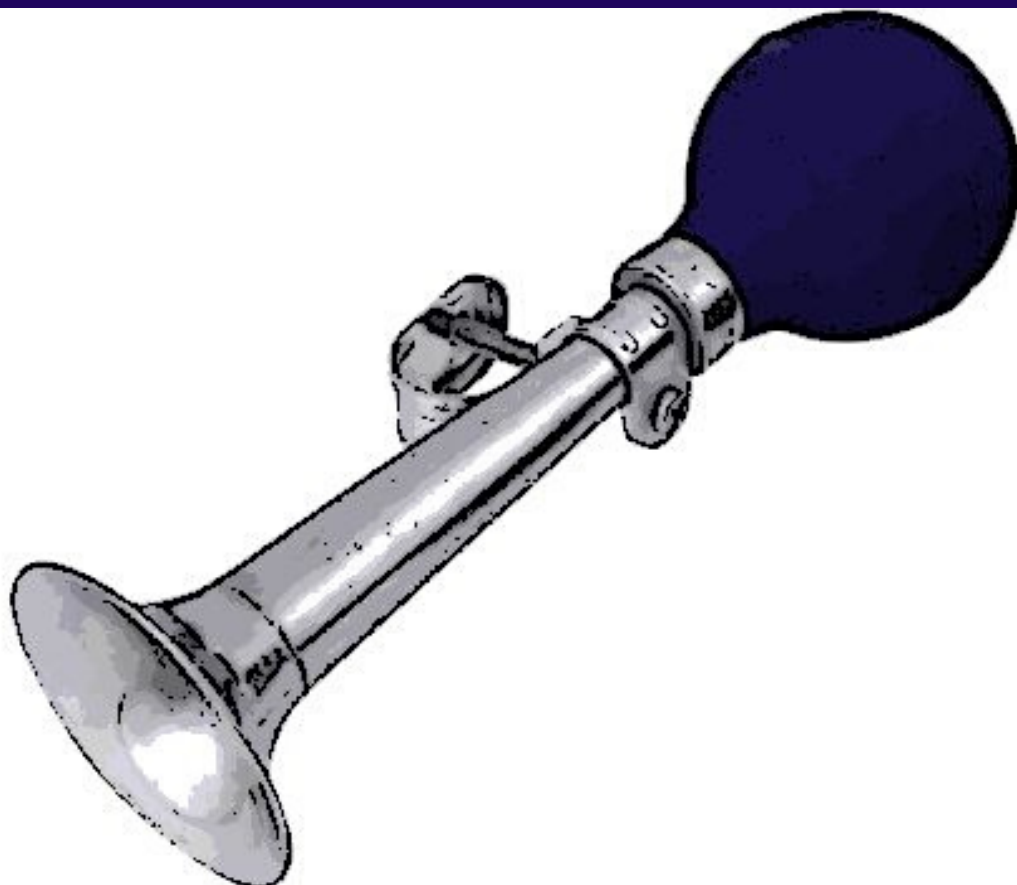


LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS



L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

Petit frère de notre newsletter l'*Heure de la Sirène*, le « Klaxon » viens chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations. C'est la lettre mensuelle de notre tout récent *Observatoire citoyen de la marchandisation des associations* (OCMA).

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet ou à demander votre inscription pour la recevoir auprès de : marianne@associations-citoyennes.net

APPEL À CONTRIBUTIONS

Marchandisation, financiarisation, comment cela résonne dans vos pratiques au quotidien ?

Comment analysez vous ces deux phénomènes vus de votre association ?

Quelle expérience de ces deux processus pouvez-vous nous partager ?

Nous voulons ouvrir les colonnes du Klaxon et une partie dédiée du site de l'Observatoire à vos témoignages, analyses, propositions de texte... **Envoyez-les nous à : marianne@associations-citoyennes.net**

LA MESURE AU SOMMET

L'Assemblée nationale, sa présidente, cinq ministres et secrétaires d'État, des anciens ministres, 3 000 personnes inscrites pour 350 places... en termes de démonstration de force, le Groupe SOS frappe fort. Son *Sommet de la mesure d'impact*, le 13 février à Paris, avec son slogan « pour bâtir un new deal de l'impact », veulent convaincre que le « capitalisme à impact » est la bonne solution pour résoudre les maux du monde.

L'*Impact Tank* du groupe SOS avec des alliés comme par exemple la banque *JP Morgan* (championne du monde de l'investissement carbone selon le rapport *Banking on climate chaos*) ou *BNP Paribas* (classée par le rapport *Oxfam* comme l'une des plus polluantes) nous assurent qu'ils ont « la solution » face aux enjeux écologiques et sociaux avec un outil financier : l'investissement à impact construit sur la mesure d'impact. La technologie financière va sauver le monde...

Une fois ce postulat martelé, reste à expliquer la technique. Qu'est-ce que la mesure d'impact ? « Pour décider, il faut avoir des chiffres, le décideur est homme de mesures mais cette mesure d'impact est complexe : comment mesure-t-on notre humanité ? », s'interroge Alexandre Lourié, directeur général en charge de l'international au groupe SOS. Vaste question (1). Les méthodes sont aujourd'hui multiples mais l'une d'elle est présentée comme « le graal » lors de ce sommet : la méthode par randomisation, remise au goût du jour par Esther Duflo (2).

Cécile Campy-Bianco, du réseau des groupements de créateurs l'a mise en place pour démontrer que c'est bien l'intervention de son action, dégagée de tout autres interactions, qui a permis « l'impact ».

Son association propose un suivi à des jeunes de mission locale qui ont un projet d'entreprise. En 2011, leurs financeurs veulent la preuve que c'est bien leur action qui permet une « sortie positive » du jeune. L'association n'en sait rien « car le jeune fait plein d'autres choses à côté de ce que nous leur proposons ». L'association engage alors un travail de cinq années en partenariat avec Science Po et le laboratoire d'Esther Duflo pour mettre en place cette méthode par randomisation qui compare le groupe des jeunes suivis avec un groupe témoin de jeunes non suivis pour mesurer l'impact de l'action. Le résultat montre « un impact net et positif de notre accompagnement » mais soulève tout de même une question éthique selon l'association : la nécessité de constituer un groupe témoin qui ne pourra bénéficier du programme : « Il faut expliquer à un jeune sur deux qu'il ne sera pas accompagné, c'est dur ».

Par ailleurs, ces méthodes sont extrêmement coûteuses, sur le contrat à impact de développement sur l'hygiène menstruelle porté par *Care* en Ethiopie (au budget global de 3 millions d'euros), elle coûte 500 000 euros. Pour le contrat à impact de *Médecins du Monde*, cette même évaluation d'impact s'élève à 1 million d'euros...

Autre approche pour nourrir la mesure de l'impact : collecter les données avec le but de répondre à une question clé dans la mesure de l'impact : qu'est-ce qui se serait passé si nous n'avions pas aidé cette personne ? Dans le contrat à impact des *Apprentis d'Auteuil*, co-construit par *BNP Paribas*, la banque s'est appuyée sur le coût d'un enfant placé : 60 000 euros par an, c'est sur la base de ce coût évité que la mesure de l'impact a été construite.



PAR AILLEURS, CES MÉTHODES [PAR RANDOMISATION] SONT EXTRÊMEMENT COÛTEUSES

Toutes ces méthodes nécessitent des données, certains pointent même le risque que le « reporting » prennent au final plus de place en ressources et en temps que l'action elle-même ! Ils rêvent de la caverne d'Ali-baba : l'accès à toutes les données publiques. « *Open bar sur les statistiques publiques, c'est une mine d'or* », souhaite Maha Kéramane, cheville ouvrière des contrats à impact social à la *BNP Paribas*.

Elle est suivie en ce sens par Jean-Baptiste Talabot, directeur de l'action sociale à *Malakoff Humanis*. Sa mutuelle possède beaucoup de données mais la « contrainte réglementaire ne nous permet pas de les utiliser pleinement », c'est « un peu frustrant ». Il plaide pour une « grande ouverture » de toutes les données sociales nécessaires à la mesure d'impact. Pierre Alain Sarthou directeur générale la *CNAPE, fédération nationale des associations de protection de l'enfance* regrette, lui aussi, que les données des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) ne remontent pas et assure qu'aujourd'hui « les travailleurs sociaux ne sont pas acculturés à remonter des données ». Personne ne vient questionner le droit des personnes sur leurs données personnelles, la notion de secret professionnel (3)...

Le ministre des Solidarités, Jean-Christophe Combes, ancien de la *Croix Rouge*, veut développer l'investissement à impact social. Lors du Sommet, il a rappelé qu'à la *Croix Rouge*, il a porté fortement cette approche. A ses yeux, « la culture de la donnée et de la mesure permet de justifier et de financer des politiques publiques ». Lors de ce sommet, aucune voix discordantes n'est venue s'opposer ou ne serait-ce que questionner cette financiarisation du monde.

(1) Nous vous invitons à lire à ce sujet, le texte de Jean-Michel Lucas en postface du premier rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations aussi sorti dans le *Klaxon #10*

(2) A ce sujet, vous pouvez réécouter l'intervention de l'économiste Marion Studer lors de notre université d'été à Lille en juillet 2022.

(3) En 2018, dans un texte paru dans la *Vie des idées*, travailleurs sociaux et chercheurs interrogeaient les conséquences des contrats à impact sur les pratiques des travailleurs sociaux, à lire en ligne.



SORTIE DU PREMIER RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE

Le 17 février, le rapport « Marchandisation et financiarisation des associations » est sorti. Retrouvez bientôt la conférence de presse en ligne et [le rapport là](#). N'hésitez pas à nous faire des retours !

L'IMPACT GENRÉ VU DU CANADA

Nos amis canadiens sont largement « en avance » sur nous sur la question de l'investissement à impact social. Il semble, chez eux, bien plus encore que chez nous, faire partie du paysage associatif. Et ils développent un nouveau type d'investissement : l'investissement à impact généré. Il représenterait en 2019, 5 milliards de dollars sur 715 milliards de dollars du marché mondial de l'investissement à impact. Kesako ?

L'ONU femmes en donne une définition : « *l'investissement à impact généré est défini comme l'allocation intentionnelle de capitaux et l'alignement des stratégies, processus et produits d'investissement, qui se traduisent par des contributions positives et tangibles par rapport à des objectifs prédéterminés tels que les principes d'autonomisation des femmes et les objectifs de développement durable (ODD), et qui ont le potentiel de générer un retour financier* ». Un rapport publié ce mois de janvier par l'association Awid, une association féministe canadienne, alerte : « *l'investissement à impact généré est aujourd'hui considéré comme une solution à l'inégalité des genres mais en réalité, il fait partie du problème* ».

Pour l'association, cet investissement n'est « *qu'une autre expression de la soumission de nos vies et de nos sociétés à la même logique financière qui a façonné, et continue de façonner, les profondes inégalités dans notre monde* ». Elle interroge l'économie politique actuelle qui « *place la logique d'entreprise et les profits privés au centre de la vie sociale et des institutions publiques* ». Et pointe : « *les approches axées sur le marché rognent les programmes d'égalité des genres pour les aligner sur les intérêts des entreprises et du secteur privé, perdant ainsi les éléments transformateurs qui pourraient mettre en danger les retours financiers de l'investissement particulier en question et les intérêts du secteur privé en général* ». Le rapport met en garde contre cette tendance à voir comme émancipateurs des instruments du marché financier. « *La tendance à la hausse de l'investissement à impact généré revient essentiellement à déléguer au secteur privé la responsabilité de trouver « des solutions » aux inégalités sociales et économiques, et ce, en dépit de ses antécédents d'exploitation des biens publics à des fins commerciales et privées* ».

Ce rapport revient notamment sur une grande campagne de protestation intitulée #BlockBlackRock contre le partenariat entre l'ONU Femmes et le plus gros fonds d'investissement BlackRock (Financier des énergies fossiles et des industries de l'armement entre autres, qui possède des participations dans une société sur cinq aux États-Unis, actionnaire des plusieurs entreprises du CAC 40 en France dont Total, BNP Paribas, Vinci...) en vue de développer justement l'investissement à impact généré. Une campagne gagnante puisque au final le fonds s'est retiré de ce projet. Le rapport souligne également la capacité des promoteurs de cet investissement particulier à « *correspondre aux langages et idées des mouvements féministes* » tout en les vidant de leur substance et surtout de leur capacité à réellement lutter contre les inégalités. Normal, note l'Awid, « *les investisseurs en attendent des bénéfices et non un changement systémique* ».

Concrètement, les investissements à impact généré c'est quoi ? Le rapport indique qu'ils sont concentrés aux États-Unis, au Canada suivis par l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Asie du Sud et du Sud-Est. Les programmes concernent la santé, l'agriculture, les Fintech, l'éducation et la formation. Si le montant des sommes investies peut « *enthousiasmer* » de nombreux acteurs, le rapport note qu'il s'agit « *en grande partie d'argent public servant à subventionner des investissements du secteur privé et non l'inverse. Ces fonds devraient servir à financer des biens, des services et des infrastructures publics, mais les véhicules d'investissement à impact voient des acteurs privés prendre la tête de la gestion de ces transactions financières et toucher des honoraires au passage sans prendre aucun risque* ». Une sorte d'accaparement d'argent public. Il remarque enfin l'absence de définition claire de ce que recouvre l'impact de genre : cela peut entraîner des effets de pinkwashing qui permettrait aux entreprises de se présenter comme défenseurs de l'égalité des genres tout en commettant des violations des droits humains. Nancy Kachingwe, une militante féministe de Southern Feminist Futures inscrit cette nouvelle forme de financiarisation « *dans la lignée des programmes de néocolonisation et de recolonisation* ».

Comme voies alternatives et propositions de justice économique féministes, l'Awid propose à la place : « *une augmentation des impôts pour les sociétés transnationales, la suppression des flux financiers illicites, l'annulation de la dette, la nationalisation des entités trop grandes et trop puissantes* ». Simple, basique.

À LIRE, À VOIR

- Le compte rendu de notre CaféCAC sur les cafés associatifs versus le programme des 1 000 cafés porté par le groupe SOS est [à retrouver ici](#).
- Lionel Astruc dans son petit livre « *L'art de la fausse générosité* » démontre comment la Fondation Bill Gates utilise la philanthropie au service des multinationales les plus nocives pour l'environnement, la santé et la justice sociale et influence les décisions de grandes organisations internationales. L'auteur pense que nous sommes entrés dans l'ère du « philanthrocapitalisme »
- La revue Associations mode d'emploi titre « *L'association n'est pas une marchandise* » et [propose un article](#) sur le premier rapport de notre observatoire de la marchandisation.
- L'Humanité consacre lui aussi un article au rapport de notre observatoire de la marchandisation, intitulé « *Comment la finance étend son emprise sur le monde associatif* ».
- Dans sa dernière émission Cash investigation revient sur les mécanismes du « capitalisme vert » et démontre les impostures en interrogeant notamment les promesses de financement de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique de géant comme Total ou la BNP Paribas grand défenseur des contrats à impact en France. [A regarder en replay](#).

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS SUR NOTRE SITE DÉDIÉ AVEC LE FIL D'ACTU DU CAC SUR LA MARCHANDISATION DU MONDE ASSOCIATIF ET LES ANCIENS NUMÉROS DU KLAXON